

COLOMBANI Albert

(1922 - 1989)

SAS

• Éléments biographiques :

Albert Matahiapo Colombani naît le 17 octobre 1919 à **Huahine** sur les îles Sous-le-Vent (Polynésie française).

• Carrière militaire et campagnes :

Le 4 octobre 1941, Albert Colombani prend un engagement volontaire pour la durée de la guerre et est nommé soldat de deuxième classe. Affecté à Tahiti, il y séjourne un an et demi avant d'embarquer le 23 mars 1943. Le 4 avril, Colombani débarque à **Auckland** (Nouvelle-Zélande) puis est dirigé sur le camp **Papkura**. Le 27 avril, il prend la mer pour, le 2 juin, débarquer à **Glasgow** (Écosse). Le lendemain, il est dirigé sur le camp de **Camberley** pour être affecté à la compagnie Lourde du 4^e bataillon du 2^e RCP. Le 16 juillet, Colombani arrive au camp de réentraînement de **Rauwyck**. Le 3 août, il stationne au camp de **Rinway** pour effectuer ses premiers sauts. Le 12 août, Colombani obtient son brevet de parachutiste et est nommé première classe. Le 29 août, il quitte le camp de **Rinway**. Le 11 septembre, Colombani arrive au camp de **Cirencester** afin d'y suivre l'instruction des commandos SAS. Le 3 octobre, il est nommé au grade de caporal. Le 8 novembre 1943, Colombani gagne le camp de **Frimley**. Le 16 janvier 1944, il est au camp d'**Auchinleck** afin d'y poursuivre son instruction de SAS.

Durant la nuit du 10 et 11 juin 1944, Colombani est parachuté sur la France à **Saint-Marcel** (Loire Inférieure). Participant à la libération de la Bretagne, il est le 18 juin blessé par balle à la cuisse droite. Il est nommé caporal-chef. Après avoir participé à la libération de **Vannes**, il fait mouvement le 27 juillet. Le 23 août, son bataillon rejoint la 2^e DB et participe à la libération de **Paris**. Le 2 septembre, Colombani est dirigé sur **Épernay** pour y séjourner jusqu'au 23 décembre. Ses faits d'armes lui valent d'être cité à l'ordre de la brigade : « *Parachutiste venant de Tahiti pour servir. S'est particulièrement*

distingué par son opiniâtreté à défendre sa position à Saint Marcel. Blessé à la cuisse, a repris aussitôt que possible son activité ; a fait preuve de belles qualités de combattant courageux, plein de volonté et d'entrain. »

Lors de la campagne des Ardennes belges, Colombani se distingue plusieurs fois en janvier 1945. Durant la nuit du 7 et 8 avril 1945, il est parachuté dans le nord de la Hollande à l'intérieur des lignes ennemies. Colombani participe dans la région de Rolde Berger à plusieurs opérations de harcèlement sur les détachements ennemis isolés. Le 15 avril, il embarque par avion pour l'Angleterre. Le 25 avril, Colombani débarque au **Havre**. Le 11 mai, il est dirigé sur **Nantes** puis le 2^e RCP est dissous. Le 17 septembre, Colombani arrive à **Angers** en vue de la démobilisation. Ayant obtenu une permission libérable de 60 jours, il embarque à **Marseille** le 22 novembre. Débarquant à **Fort-de-France** le 21 décembre, Colombani est le lendemain affecté au Bataillon d'infanterie coloniale des Antilles. Le 5 mai 1946, il débarque à **Papeete** pour être le même jour renvoyé dans ses foyers. Le 6 mai, Colombani est rayé des contrôles. Il se retire à **Huahine**.

• Décorations et citations :

Trois décorations :

Croix de guerre 39-45 avec

trois étoiles de bronze

Médaille militaire (décret du 10 février 1947)

Croix de guerre hollandaise avec

boucle « Krigte Land 1940-1945 »

Quatre citations :

Deux à l'ordre de la brigade

Une à l'ordre du régiment

Une décernée par la reine Juliana de Hollande

• Sources :

Centre du Service National et de la Jeunesse de Polynésie française, n° d'immatriculation au recrutement 399 780 02 90

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Les archives des Département et Régions d'Outre-mer et celles de Collectivités d'Outre-mer ont également été mobilisées. Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.